



## Solidarité avec les anciens

---

Annick du Roscoät  
Présidente du CNI

**Pour le CNI, il convient de privilégier la solidarité familiale par rapport à la solidarité collective.** C'est au sein d'une famille qu'on commence sa vie. C'est là qu'on devrait la terminer. Dans ces conditions, vouloir une politique nationale de la famille, c'est avant tout se soucier des conditions dans lesquelles la famille est à même de remplir ou de négliger à la fois ce rôle de renouvellement harmonieux des générations (accueil des enfants) et de maintien du lien familial avec les grands parents.

Si l'Etat à un rôle important à jouer dans l'organisation et le soutien à apporter aux familles (mesures fiscales, politiques du logement...) c'est à celles-ci qu'il revient de prendre en charge et d'entourer ses anciens. Pour ce faire, il est primordial de reconstruire la famille dans son contexte de « *cercle de solidarité sur lequel repose toute organisation sociale* ».

Il faut impérativement inverser la tendance qui fait que la famille n'est plus envisagée aujourd'hui que dans la fugacité des rapports parents-enfants. La multiplication des familles nucléaires (centrées sur le noyau que forment père, mère et enfants) a conduit à l'abandon des parents âgés à la solidarité collective, parfois par égoïsme, souvent par impossibilité matérielle (logement, éloignement ou revenus) de les prendre en charge. C'est un incroyable gâchis humain. La présence proche des grands-parents, éducateurs expérimentés éviterait bien des problèmes en participant à la transmission du savoir, des traditions et du devenir culturel de la nation.

Chaleureuse aux vivants, la famille doit être, par excellence, la chaîne de solidarité à travers le temps, la solidarité du sang. A tous ceux qui n'en sont pas persuadés, nous disons... *demain ce sera votre tour, c'est vous qui récolterez ce que vous avez semé, désespoir et abandon ou bonheur et chaleur familiale ...* A vous de choisir !

### Le CNI est pour :

- Une politique du logement claire à ne pas confondre avec une politique sociale.  
Une intelligente politique sociale du logement doit mettre en œuvre une solidarité authentique en faveur des plus démunis, c'est ainsi, par exemple que les HLM ne doivent plus bénéficier à des catégories plus aisées. Il faut que chacun puisse avoir le choix de garder ou non ses parents, en ayant accès à des appartements assez grands (un certain quota doit être mis en place dans le parc locatif social.)

- Le retour à la liberté des contrats locatifs.  
A l'Etat de fixer le cadre contractuel et faire confiance aux tribunaux de la République pour sanctionner les abus, aux propriétaires et aux locataires de s'entendre sur le contenu de ces contrats.
- La multiplication des résidences dans lesquelles sont accueillis à la fois les jeunes et les anciens (solidarité inter-génération, valeur d'exemple...).  
Ne plus mettre les jeunes d'un côté, les personnes âgées de l'autre créant ou renforçant ainsi artificiellement des barrières.
- Le maintien à domicile favorisé par des mesures d'incitations fiscales, afin de susciter le soutien de l'entourage (voisins, amis, famille) pour le portage de repas par exemple.
- La valorisation du bénévolat : visites aux personnes âgées, écoute, soutien affectif pour les personnes seules... (cela existe, encore faut-il le faire connaître, amplifier le phénomène)